

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 DÉCEMBRE 2017**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Elizabeth Fee |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. Alexandre-Nicolas Leblanc |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier adjoint.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Adoption du calendrier des séances du conseil 2018

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

6. Acceptation des comptes à payer
7. Rapports des salaires nets – 2017-11
8. Régie intermunicipale des eaux Massawippi – Adoption du budget 2018
9. Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est - Adoption du budget 2018
10. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook – Adoption du budget 2018
11. Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi – Adoption du budget 2018
12. Dommage sur remorque – Remboursement

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

13. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
14. Levée de l'assemblée

2017-12-04.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 DÉCEMBRE 2017**

2017-12-04.02 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 soit adopté.

ADOPTÉE

2017-12-04.03 **INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL**

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2017-12-04.04 **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR**

(14) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

PAUL ST-PIERRE

OBJETS

Lors de la publication de l'ordre du jour, avoir un bref descriptif des points qui seront traités

2017-12-04.05 **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le calendrier ci-après soit adopté pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h :

- | | |
|-----------------|----------------------------|
| - 8 janvier; | - 5 février; |
| - 5 mars; | - 9 avril; |
| - 7 mai; | - 4 juin; |
| - 9 juillet; | - 6 août; |
| - 10 septembre; | - 1 ^{er} octobre; |
| - 5 novembre; | - 3 décembre. |

QU'un avis public diffusant ces informations soit publié.

ADOPTÉE

2017-12-04.06 **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 4 décembre 2017 par le Service de trésorerie, au montant de 101 159,76 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 DÉCEMBRE 2017**

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY		DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$	
RÉUNION DU lundi 4 décembre 2017		Déposé: 2017-12-04	
FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
<i>SANI-ESTRIE</i>			
COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES	2017-10-18		6 526.59 \$
		TOTAL	<u>6 526.59 \$</u>
			Taxes incluses
<i>R.I.P.I.</i>			
CONTRIBUTION DEC 2017			6 533.58 \$
		TOTAL	<u>6 533.58 \$</u>
<i>INDUSTRIELLE ALLIANCE</i>			
SEPT	2017-11-22		2 891.55 \$
OCT	2017-11-22		3 042.38 \$
NOV	2017-11-22		3 004.18 \$
		TOTAL	<u>8 938.11 \$</u>
<i>REVENU QUEBEC</i>			
REMISES DE L'EMPLOYEUR			7 626.21 \$
		TOTAL	<u>7 626.21 \$</u>
<i>MARINA NORTH HATLEY</i>			
CONTRAT ANNUEL TONTE DE GAZON			7 500.00 \$
		TOTAL	<u>7 500.00 \$</u>
			Taxes incluses
<i>GROUPE DEZIEL</i>			
TRAVAUX SUR SABLEUSE			1 757.65 \$
TRAVAUX SUR F550			5 675.20 \$
FLOW CONTROL ET VERIN 2000 LBS			389.52 \$
		TOTAL	<u>7 822.37 \$</u>
			Taxes incluses
<i>NHRS</i>			
SUBVENTION - 2E VERSEMENT			8 000.00 \$
		TOTAL	<u>8 000.00 \$</u>
		GRAND TOTAL	<u>52 946.86 \$</u>
			Taxes incluses

ADOPTÉE

2017-12-04.07

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2017-11

10 Employés, 9 employés des élections
et 6 membres du conseil

26 372,91 \$

2017-12-04.08

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI — ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a présenté son budget pour l'année 2018, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 077 152 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2018 présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 1 077 152 \$, la quote-part de North Hatley relative aux opérations étant fixée à 187 349 \$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 298 065 \$.

ADOPTÉE

2017-12-04.09

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST - ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est a présenté son budget pour l'année 2018, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 305 632 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 DÉCEMBRE 2017**

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2018 présenté par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, se chiffrant à 1 305 632 \$, la quote-part de North Hatley étant fixée à 84 464,23 \$.

ADOPTÉE

2017-12-04.10

RÉGIE INTERMUNICIPAL DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK — ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook a présenté son budget 2018, ledit budget se chiffrant à un montant de 2 062 245,72 \$;

ATTENDU QUE le tarif proposé pour l'année 2018 est de 93 \$ / tonne pour l'enfouissement et de 50 \$ / tonne pour les matières compostables;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2018 présenté par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook, se chiffrant à 2 062 245,72 \$, le tarif d'enfouissement de 93 \$ / tonne et le tarif pour les matières compostables de 50 \$ / tonne.

ADOPTÉE

2017-12-04.11

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI — ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a présenté son budget 2018 aux municipalités membres, ledit budget se chiffrant à un montant de 87 553 \$ (excluant le budget relié à la plage);

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2018 présenté par la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi se chiffrant à 87 553 \$ (excluant le budget relié à la plage), la quote-part de North Hatley étant de 10 450,60 \$.

ADOPTÉE

2017-12-04.12

DOMMAGE SUR REMORQUE – REMBOURSEMENT

ATTENDU QUE le propriétaire du 487 rue Rublee a une embarcation nautique à la Marina de North Hatley;

ATTENDU QUE les dommages matériels à la remorque du propriétaire ont été causés par l'état de la rampe de mise à l'eau;

ATTENDU QUE le propriétaire a encouru des frais pour réparer ladite remorque.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITES PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
IL EST RÉSOLU UNANIMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil rembourse les dépenses encourus par M. Jacques Beaulieu jusqu'à un total de 669,75 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 DÉCEMBRE 2017**

VARIA

2017-12-04.13

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS

OBJETS

Mikaela PAGE

Quels marchands seront présents au marché de Noël ?

Marcella Davis Gerrish dresse une liste sommaire des marchands. Une liste sera ajoutée au site web.

Michael ROCHETTE

Est-ce que les budgets des organismes (RIEM, RIPI, RIGDSC) sont en hausse ou en baisse ?

Tous ces renseignements seront fournis lors de la présentation du budget

Paul ST-PIERRE

Qu'est-ce qu'il advient du dossier du « Boat House » sur le chemin du Lac ?

Nous avançons dans ce dossier et nous sommes en contact avec nos avocats pour la suite des choses

Morgan QUINN

Quels sont les sujets que le conseil va privilégier au cours du présent mandat ?

Plus de précisions à venir

Étienne de MÉDICIS

Il y a eu des frais occasionnés par la rampe d'accès à la Marina, est-ce que c'est prévu de la réparer ?

La situation sera analysée avec le prochain budget

Paul ST-PIERRE

Pourquoi il y a des variations dans le total des salaires de mois en mois ?

Le total des salaires varie en fonction du nombre d'employés durant la saison estivale et également sur les mois de 5 semaines où on compte 3 paies au lieu de 2

Dominique CYR

Est-ce que les paiements à NHRS et à la Marina pour la tonte de gazon sont faits en retard, vu qu'ils sont fait en décembre ?

Non, il s'agit de contrat pour la tonte de gazon et pour NHRS c'est pour les frais de la patinoire.

2017-12-04.14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 27, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Bruno Bélisle
Secrétaire - trésorier adjoint

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.